

> HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Histoire / Classe de 6^{ème}

Thème 3 L'empire romain dans le monde antique

- Conquêtes, paix romaine et romanisation
- Des chrétiens dans l'empire
- Les relations de l'empire romain avec les autres mondes anciens : l'ancienne route de la soie et la Chine des Han

[Extrait du programme du cycle de consolidation, BOEN n°11 du 26 novembre 2015.](#)

Pourquoi enseigner le thème « L'empire romain dans le monde antique » en classe de sixième ?

Le thème explore un autre fondement commun aux civilisations de l'Antiquité, le modèle impérial, au-delà même de l'ensemble méditerranéen. La notion d'empire est au cœur de ce thème. C'est dans le cadre de l'empire romain que le christianisme devient une religion dominante au IV^e siècle, ce qui ouvre la voie à un autre type d'aspiration à l'unité, l'idée de chrétienté. Le thème invite ensuite à un voyage le long de la route de la soie et à une incursion plus particulière dans un autre monde ancien organisé autour d'un État impérial centralisé, celui de la Chine des Han : on touche ainsi aux limites d'un empire romain qui se veut universel depuis Auguste.

Problématique : l'empire romain fut-il un empire uni et universel ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre aux élèves :

- les spécificités de l'empire romain comme construction territoriale et politique ;
- le rayonnement de la civilisation romaine ;
- les contextes de la naissance et de la diffusion du christianisme ;
- les modalités des contacts entre des espaces éloignés du monde antique.

Ce thème est l'occasion de travailler plusieurs compétences du programme et d'investir particulièrement celles ayant trait à « **se repérer dans le temps et dans l'espace** » et « **comprendre un document** ». Le temps de l'Empire romain représente une période pluriséculaire, qui connaît des évolutions majeures comme la diffusion du christianisme ; l'empire renvoie aussi à un territoire conquis et administré. Cela suppose la mobilisation de cartes et d'échelles variées d'autant plus que la Chine des Han entre dans le champ du thème. D'autre part, l'étude de documents illustrant l'importance de la figure impériale ou de l'image de Rome, mais aussi relatifs au développement du christianisme tient une place centrale dans ce thème.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- **En classe de CM1**, la **civilisation romaine** a été étudiée à travers **l'héritage des mondes anciens** dont la France a conservé les traces : la conquête de la Gaule par César et les apports de la romanité à la civilisation gauloise, parmi lesquels le christianisme, ont ainsi été abordés, de même que l'effondrement de l'Empire romain d'Occident à la fin du V^e siècle. L'année de sixième élargit le cadre de l'étude à l'échelle des dimensions de l'empire romain et de ses relations avec les autres mondes anciens et approfondit l'étude du christianisme.
- **En 6^{ème} le thème 2 aborde déjà la civilisation romaine**, avec la fondation de Rome et ses dimensions mythiques, de même que le judaïsme, dont l'étude se poursuivra avec celle du christianisme.
- **Le programme d'histoire du cycle 4 fournit des occasions de mobiliser des connaissances acquises** dans le cadre du présent thème, à travers la prégnance du souvenir de l'empire territorial romain et du prestige de la fonction impériale dans les empires byzantin et carolingien (classe de 5^e).
- Les élèves de **seconde générale et technologique** retrouveront l'empire romain avec l'un des deux sujets obligatoires du thème 2 : « Citoyenneté et empire à Rome (I^{er}-III^e siècles) ».

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

On indiquera ici quelques éléments de culture historique utiles au professeur pour préparer la mise en œuvre des différents sous-thèmes, qu'il ne faut surtout pas confondre avec les propositions de mise en œuvre.

La maîtrise de la **notion d'empire** est essentielle, et ce d'autant que c'est Rome qui nous a légué le mot, avec sa **double signification territoriale et politique** :

- **l'imperium**, c'est d'abord le **pouvoir de commander, et de là la domination**, étendue à l'ensemble des territoires soumis à cette hégémonie. Dans la titulature des empereurs romains inaugurée par Octave devenu Auguste (en 27 avant J.-C., par la décision du Sénat) *Imperator Caesar Augustus*, **Augustus** renvoie à une autorité éminente et sacrée, **Caesar** à l'héritage de Jules César qui mit une première fois fin aux guerres civiles (Octave est son fils adoptif), **Imperator** renvoie à la fois au triomphe des généraux victorieux (dont Auguste se réserve les monopoles) et à *l'imperium* ;
- les historiens voient **le régime politique de l'Empire comme une adaptation des institutions romaines à la nouvelle situation créée par les conquêtes des II^e et I^{er} siècles avant notre ère**. Il s'agit donc bien du projet de la construction d'un ordre assurant à la fois la puissance d'un centre, la paix à l'intérieur des frontières d'un vaste territoire regroupant des populations variées et la sauvegarde de ces frontières. La question de l'unité d'un empire et celle de ses relations avec l'extérieur sont donc toujours posées.

Retrouvez Éduscol sur



Le pouvoir impérial est par ailleurs indissociable de **la ville de Rome**. Cité la plus peuplée de l'empire, siège du pouvoir et ville de l'empereur, Rome est la première bénéficiaire de l'évergétisme de celui-ci. Rome est aussi le principal moteur de l'activité commerciale de l'empire romain et le point de convergence de toutes les grandes routes commerciales de celui-ci. Vers elle, sont transportés produits de luxe, esclaves, fauves pour les jeux, matériaux de construction et, surtout, le blé des provinces (Afrique, Égypte...), destiné à assurer le ravitaillement de la plèbe urbaine et dont le transport et le stockage conduisirent les empereurs Claude et Trajan à construire d'impressionnantes infrastructures portuaires à Ostie.

La notion de **romanisation** est centrale dans ce thème ; ce concept et les réalités qu'il recouvre sont l'objet de nombreuses recherches et de débats. La romanisation n'est pas seulement **la diffusion d'un type de plan de ville universel**, mais tout autant celle d'un **modèle civique**. La question de l'association des élites des provinces au système impérial est fondamentale et l'empire romain est le cadre de l'extension d'une citoyenneté garantissant un statut juridique (ce qui renvoie à la place éminente du droit romain dans l'héritage de l'empire) et permettant une participation aux affaires locales. Cette citoyenneté peut s'acquérir et s'étend progressivement dans l'empire, jusqu'à l'édit de Caracalla de 212 qui la confère à tous les hommes libres. Le maintien de l'unité de l'empire est aussi garanti symboliquement par le prestige de Rome et surtout par le culte impérial.

La diffusion du **christianisme** met en jeu l'unité de l'empire. L'histoire de la christianisation de l'empire romain est longue et parcourue de brisures : des persécutions ont lieu sous Néron, sous Dioclétien, mais le christianisme, qui est au départ le fait de communautés suivant l'implantation des commerçants juifs dans le pourtour méditerranéen, gagne progressivement les élites de l'empire romain, attirées par les cultes orientaux. Les chrétiens (tout comme les Juifs) se refusent au culte impérial, qu'ils perçoivent comme une idolâtrie. C'est au IV^e siècle que le christianisme offre une unité religieuse de substitution à un empire dont l'unité est de plus en plus problématique. Constantin, qui réunit l'Empire en 305, favorise le christianisme (persécuté sous Dioclétien) et convoque lui-même le concile de Nicée en 325. Théodose I^{er} fait du christianisme la religion officielle et unique de l'Empire d'Orient en 380 par l'édit de Thessalonique, et il est suivi par Gratien pour l'Empire d'Occident.

L'organisation du christianisme et la définition stricte des croyances chrétiennes vont de pair avec la montée en puissance de l'Église. **Les premières communautés se constituent autour de quelques croyances** (Jésus de Nazareth est ressuscité, il est le sauveur et la fin des temps est proche) et sont **dirigées par un conseil d'anciens**. Elles ne rompent pas tout de suite le lien avec le judaïsme. Les **communautés du IV^e siècle** sont dirigées par des évêques qui, réunis en Concile à Nicée, tranchent les polémiques sur la nature du Christ et **définissent l'orthodoxie** (« opinion droite ») catholique (« universelle »). Une nouvelle question est désormais posée, celle des rapports de l'Église et du pouvoir politique.

Dans une perspective où la Méditerranée était vue comme le centre du monde civilisé, l'empire romain se voulait universel. Cette perspective est largement illusoire : la Chine connaît alors, avec la **dynastie des Han** (de 202 av. J.-C. à 220, avec une interruption de 5 av. J.-C. à 23) une période particulièrement brillante de son histoire. Un État centralisé, héritage de la dynastie Qin, se dote d'une caste mandarinale. La culture y est en plein essor, mieux diffusée grâce au papier. Le règne de **l'empereur Wudi (Wu-Ti)** (-140 / -87) est celui du renforcement du pouvoir impérial et de l'expansion territoriale, assurant aux Chinois le contrôle de la **route de la soie**. Les échanges concernaient la soie chinoise, mais aussi les verreries, tissus et

tapis de l'empire romain. C'est l'essor du grand commerce qui permet le contact entre les deux empires, projetant l'empire romain bien au-delà du monde méditerranéen, vers le Nord, l'Afrique noire, l'Arabie – et aussi vers la Chine. Même si les contacts directs avec la Chine, surtout connus par des sources chinoises, sont peu nombreux, ces contacts entre les deux empires permettent une approche d'« histoire connectée ».

Comment mettre en œuvre le thème dans la classe ?

Libre de l'ordre du traitement des sous-thèmes, le professeur pourra choisir d'aborder les relations avec l'empire des Han à la suite d'un premier temps consacré à la présentation de l'ensemble impérial et de la romanisation, avant de se consacrer à la problématique de la christianisation de l'empire romain.

Conquêtes, paix romaine et romanisation

La constitution de l'empire territorial romain pourra être retracée à grands traits à partir de deux ou trois cartes montrant l'expansion romaine hors d'Italie, d'abord à l'époque de la République romaine, des guerres puniques au I^{er} s. av. J.-C, puis à l'époque de Trajan, dernier empereur conquérant. C'est dans le cadre de l'empire au temps de la **pax romana** qu'on peut poser la question du maintien de son unité. **Le pouvoir impérial s'appuie sur l'armée**, qui contribue, de façon efficace sous le Haut-Empire, à cette unité en **maintenant l'ordre dans l'empire et en le protégeant**.

Pour comprendre le rôle unificateur du **pouvoir impérial**, il est important de **l'incarner**. **L'empereur Auguste permet de concrétiser ce pouvoir**, ses **points d'appui** (militaires et civils), son **exercice** (exemples d'actes de gouvernement) et sa **légitimation** (vertus du prince, victoire, paix, culte impérial, œuvre édilitaire). Et parmi les successeurs, **Trajan**, premier empereur non italien à parvenir au principat, semble la figure la plus pertinente.

La Rome impériale pourra être présentée au moyen de **reconstitutions et d'images contemporaines de différents sites ou édifices**.

La démarche inductive est particulièrement indiquée pour traiter de **la romanisation**. On pourra partir **d'un site ou d'une cité** (par exemple le [site de Jublains, en Mayenne](#) ou [la cité d'Arles, dans les Bouches du Rhône](#)), et des vestiges archéologiques pour observer les lieux et monuments caractéristiques de la culture romaine (forum, thermes, théâtres), les institutions ou pratiques (mode de vie, culte de Rome et de l'empereur...) qui inscrivent la cité et ses habitants dans l'empire romain. Si le cas étudié peut être différent de celui vu en CM1 dans le cadre de la Gaule pour élargir les horizons des élèves, il peut aussi faire l'objet d'un travail interdégrés.

L'empire romain et les autres mondes anciens : l'ancienne route de la soie et la Chine des Han

L'inclusion dans le thème 3 des relations de l'empire romain avec la Chine des Han montre que **malgré ses dimensions, celui-ci n'était pas une entité autarcique ou cloisonnée**. La **civilisation han**, à l'époque correspondant à la fin de la République et au début du Haut-Empire romain, connaît une culture brillante appuyée sur un État puissant. On privilégiera **le règne d'un empereur comme Wudi (141-87 av. J.-C.)**. **Quelques rapprochements entre cette dernière et l'Empire romain** (parmi lequel les institutions politiques et administratives, l'extension territoriale, le rôle des villes, le culte impérial et

autres aspects de la vie religieuse...) **peuvent être établis**. La formulation du troisième sous-thème invite à une démarche d'histoires connectées pour envisager les contacts entre deux mondes géographiquement éloignés. Parcourir l'ancienne route de la soie, qui pourra d'abord être présentée conjointement avec les autres routes commerciales mettant en contact l'Empire romain et l'Orient sous le Haut-Empire, permettra d'aller à la rencontre d'autres civilisations du monde antique, qui forment autant d'interlocuteurs spécifiques pour l'Empire romain ou d'intermédiaires entre Rome et la Chine. **Le questionnement pourra porter sur les savoirs réciproques que Romains et Chinois nourrissent les uns sur les autres ou sur les conséquences commerciales et culturelles des échanges sur la vie quotidienne des deux empires, han et romain.**

Des chrétiens dans l'empire

Le professeur est invité à partir de l'apparition et du développement de communautés chrétiennes dans l'empire, au travers de textes et de sources archéologiques qui situent les communautés chrétiennes. **Les lettres de Paul**, juif hellénisé, sont les plus anciens documents écrits qui attestent l'existence de communautés juives se référant à Jésus, appelé aussi Christ. Paul est aussi intéressant car il est un passeur de culture, sa prédication touchant des populations non juives, il n'hésite pas, par ailleurs, à se prévaloir de sa citoyenneté romaine, et on le suppose mort dans la première persécution à Rome sous le règne de Néron.

L'essentiel est de montrer la lente élaboration au I^{er} et au II^e siècle, au sein du judaïsme, d'un nouveau groupe religieux qui s'en distingue peu à peu et de façon inégale selon les régions. L'histoire du judaïsme dans l'empire romain doit être convoquée dans la mesure où des événements peuvent expliquer cette progressive distinction, comme la révolte juive de 66, le siège et la prise de Jérusalem par Titus qui s'ensuivirent en 70 et la destruction du Temple.

La démarche historique est requise pour aborder les principaux dogmes chrétiens. Plutôt que de chercher à retrouver les principaux dogmes chrétiens dans la Bible, on pourra adopter une démarche résolument historique en marquant les étapes du processus qui fait de l'Église chrétienne un groupe structuré, hiérarchisé et définissant très précisément ses croyances.

- [La formation du Nouveau Testament elle-même a une histoire](#) qui prend place au II^e siècle, siècle qui voit aussi l'établissement du canon de la Bible hébraïque, ce qui permet de faire le lien avec le thème 2.
- **La figure de Constantin** permet d'aborder le concile de Nicée : sans entrer dans le détail des querelles théologiques qui sont tranchées par le Concile, on peut montrer qu'il adopte une confession de foi. Le concile permet aussi de montrer le rôle des évêques.
- **L'étude de l'édit de Thessalonique (380)** permet de mettre en avant à la fois le fait que le christianisme est devenu une religion officielle et qu'elle est clairement définie (on y condamne l'hérésie, c'est-à-dire une autre interprétation de la foi chrétienne que celle du concile de Nicée).
- **La figure de Théodose I^{er}**, contraint de faire pénitence devant l'évêque de Milan, Ambroise, après avoir durement réprimé une émeute à Thessalonique, illustre un nouveau rapport de force.

Principaux repères chronologiques à construire

- I^{er}-II^e siècles : l'empire romain au temps de la *pax romana*.
- I^{er}-IV^e siècles : les débuts du christianisme.
- II^e siècle avant J.-C. - II^e siècle après J.-C : la Chine impériale des Han.

Retrouvez Éduscol sur



Quelles sont les contributions du thème aux parcours ?

La contribution du thème au **Parcours citoyen** impose des précautions. Il ne s'agit pas de lire la question actuelle de la citoyenneté à l'aune des expériences antiques (il en est de même pour les citoyennetés athénienne et romaine) et donc de mener des études comparatives. Pour un élève de cycle 3, il semble difficile de comprendre de façon contextualisée les profondes différences entre la citoyenneté française et la citoyenneté romaine. **Le thème est en revanche l'occasion de discuter la façon dont peuvent ou pas coexister différentes religions et cultures, s'établir une tolérance et à quelles conditions.**

Le thème 3 s'inscrit dans le **Parcours d'éducation artistique et culturelle**, dans la mesure où il apporte aux élèves, dans les domaines artistique et historique, « des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique ». Les œuvres pouvant être utilisées dans le cadre de ce thème ne manquent pas : œuvres d'époque impériale ayant été réalisées à Rome ou en Italie (statuaire, édifices, œuvres littéraires) ou dans les provinces (édifices urbains surtout). Ces références pourront être sollicitées pendant l'année de 5^e (notamment à l'occasion de l'enseignement de l'histoire de l'Empire byzantin et de l'Europe carolingienne ou de l'éventuelle présentation de l'architecture romane ou de la Renaissance), mais aussi réinvesties tout au long du cycle 4. Le souvenir de la Rome impériale est une source d'inspiration pour de nombreux artistes.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Réduire les supports d'étude à des entrées de début de leçon : ils doivent constituer le corps principal de l'étude. Pour autant il ne faut pas ériger en modèle le cas étudié ni oublier de le contextualiser.
- Vouloir traiter de façon exhaustive l'histoire de l'empire territorial de Rome et du régime impérial jusqu'à la chute de l'Empire romain d'Occident.
- Perdre les élèves dans l'évocation abstraite des catégories juridiques ou des idéaux-types (« la » villa, « la » ville romaine, « le » commerce).
- Présenter le christianisme de manière statique.
- Réduire le troisième sous-thème à l'étude comparative des empires romain et han sans traiter des contacts et des circulations qui peuvent connecter les deux mondes.